

Suite donnée à la résolution législative du Parlement européen sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (CE) n° 178/2002, (CE) n° 401/2009, (UE) 2017/745 et (UE) 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la réattribution de tâches scientifiques et techniques et améliorant la coopération entre les agences de l'Union dans le domaine des produits chimiques

- 1. Rapporteur:** Dimitris TSIODRAS (PPE / GR)
- 2. Références:** 2023/0455(COD) / A10-0020/2025 / P10_TA(2025)237
- 3. Date d'adoption de la résolution:** 21 octobre 2025
- 4. Base juridique:** Article 43, article 114, article 168, paragraphe 4, point c), article 192, paragraphe 1, et article 207 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- 5. Commission parlementaire compétente:** commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI)
- 6. Position de la Commission:** la Commission accepte tous les amendements.